

CONSEIL D'ECOLE DU 27 JUIN 2017

Personnes présentes : Mme Achard, maire, Mme Léonard, conseillère municipale

Mmes Vignaud, Morange, Da Silva, Audoin, Escalier, M. Auvray, représentants des parents

Mmes Pélissier, Sellas, Bouysset et Delanne, enseignantes Mme Zarb, DDEN

Personnes excusées : M. Deloménie, Mme Beige, Mme Dubarry, Mme Demerliat, M. Giraud

EFFECTIFS ET REPARTITION DES ELEVES 2017-2018

TPS : 2ou 3 en janvier 2018+ PS : 13 + MS : 8 21 +2 élèves, classe de Mme Christelle Sellas

GS : 13 + CE1 : 12 25 élèves, classe de Mme Nathalie Bouysset

CP : 6 + CE2 : 16 22 élèves, classe de Mme Françoise Pélissier

CM1 : 12 + CM2 : 10 22 élèves, classe de Mme Hélène Delanne, directrice, et d'un autre enseignant qui prendra en charge les élèves le mardi.

Les effectifs sont stables et la répartition ne change pas.

TRAVAUX

Classe CP CE2 : Le plancher va être démonté pour être remplacé par une surface caoutchouteuse. Les radiateurs et la chaudière vont être changés. Une partie des murs sera repeinte.

Classe GS CE1 : Le sol sera changé pour améliorer l'acoustique de la salle.

Les deux classes vont être entièrement vidées au début des vacances. Les travaux seront effectués pendant les mois de juillet et d'août.

SORTIES FETE DE L'ECOLE 2016-2017

Avril : 4 jours en classe de mer pour les 51 élèves de CE et CM de l'école

Mai : visite du collège et spectacle théâtral des collégiens pour les élèves du CM

Juin : sortie des élèves de maternelle et de CP. Ils ont pris le car jusqu'à la gare d'Aixe puis le train jusqu'à Limoges. Ils ont ensuite rejoint la place d'Aisne en bus avant d'arriver à pied à l'aquarium. Après la visite guidée, ils sont allés à pied au jardin de l'Evêché pour pique-niquer. Nous remercions encore les 2 papas d'élèves qui ont apporté le pique-nique de St Martin jusqu'à Limoges. La journée s'est terminée à la médiathèque. Le retour s'est fait en car.

Notre fête d'école a eu lieu le 1^{er} juillet. C'est l'Amicale des parents qui était organisatrice et l'école a présenté le spectacle.

PEDT (Plan Educatif Territorial)

Le 14 juin, les maires de la communauté de communes se sont réunis pour se concerter sur l'organisation du temps scolaire. Il a été décidé que la semaine de 4 jours et demi serait maintenue pour l'année scolaire 2017-2018. Un retour à la semaine de 4 jours ne pouvait être envisagé compte-tenu de la date tardive, de l'organisation des transports scolaires, du fonctionnement du centre de loisirs, des personnes recrutées pour les activités périscolaires et des changements que cela impliquerait pour le personnel communal.

A la prochaine rentrée, un questionnaire portant sur l'organisation de la semaine scolaire sera distribué aux parents et aux enseignants pour collecter les avis.

Les subventions permettant d'aider au financement des activités périscolaires devraient être maintenues pour 2017-2018 mais seront probablement supprimées l'année suivante, ce qui impliquera des changements dans l'organisation de la semaine scolaire.

QUESTIONS DIVERSES

Le travail commencé en 2016-2017 autour des programmations du cycle 3 (répartition entre les CM1 CM2 et 6^{ème}) s'est poursuivi cette année et s'achèvera l'an prochain.

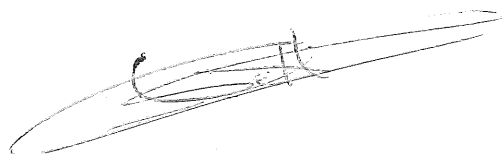
Le problème des enseignants non remplacés est à nouveau évoqué. Les conditions de travail des élèves et des enseignantes sont dégradées lorsqu'aucun remplaçant n'est disponible.

Nous regrettons également la disparition du RASED (enseignants détachés dans les écoles pour aider les élèves en difficulté). Les parents doivent se tourner vers des structures éloignées ou plus souvent vers des professionnels privés (frais importants).

Mme Achard nous informe qu'une grande aire de jeux sera prochainement installée près de la mairie.

La secrétaire de séance :

C. SELLAS



La présidente :

H. DELANNE

